

- Pour désigner un **lieu** (villes, villages, rues, monuments, régions, pays, îles, montagnes, cours d'eau, mers, étoiles et astres (excepté la terre, la lune et le soleil))
- Pour désigner des **habitants d'un lieu**
- Pour désigner une **marque**, une **entreprise**, une **institution**, une chose **revêtant une signification abstraite**

## Qu'est-ce qu'un nom commun ?

Selon la définition du Grevisse, « un nom commun est **pourvu d'une signification**, d'une **définition**, et il est utilisé en fonction de cette signification. » Par exemple le nom commun *avocat* peut désigner n'importe quel avocat, tandis que le nom propre *Éric Dupond-Moretti* désigne le célèbre avocat du barreau de Paris.

### Particularités des noms communs

Les noms communs possèdent un **genre**. Ils sont soit **masculin** soit **féminin**, à l'exception de certains noms communs qui s'écrivent des **deux genres** comme *un / une après-midi*.

De plus, les noms communs s'accompagnent généralement, contrairement aux noms propres, d'un **déterminant**. Cependant, dans des cas rares, on peut les écrire sans déterminant, comme dans *un serpent à sonnette* ou *errer comme une âme en peine* (Le Robert).

## 3. Les branches de l'onomastique

L'onomastique contient plusieurs branches, chacune d'elles a son domaine spécialisé pour étudier le nom propre. On peut considérer que les deux principales sous disciplines de l'onomastique sont l'anthroponymie c'est-à-dire l'étude des anthroponymes ; des noms de personnes et la toponymie c'est-à-dire l'étude des toponymes ; des noms de lieux.

### 3.1. L'anthroponymie

Anthroponymes vient d'anthroponymie, « du grec *anthropos* qui veut dire homme ou étude des noms de personnes et *nymie* vient de *onoma* qui renvoie à nom ». Cette partie de l'onomastique étudie l'étymologie des noms de personnes. L'anthroponymie reflète les caractéristiques de chaque société car il

existe une relation directe entre le patrimoine linguistique de chaque pays et ses anthroponymes. L'anthroponymie comprend l'étude de noms de personnes en particulier et les noms de familles (patronymes). L'on s'intéresse aussi au surnom, au pseudonyme et au sobriquet.

### **3.2. La Toponymie**

La toponymie est l'une des branches de l'onomastique qui s'occupe de l'étude des noms de lieux. L'apparition de la toponymie remonte au même moment où l'on fait appel à la philologie et à la dialectologie pour étudier les noms de lieux et leurs rapports avec la langue parlée. En Afrique, plusieurs études toponymiques ont été menées sur l'onomastique. Arthur Pellegrin (fondateur de la société des écrivains de l'Afrique du Nord, SEAN) est le premier à avoir effectué une recherche toponymique maghrébine conséquent intitulée « Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie, Etymologie, signification en 1949 ». La toponymie est subdivisée comme suit :

- L'hydronymie : du grec *hydros* « eau » et *onoma* qui signifie la science qui étudie les noms de cours d'eau comme les rivières, lacs, oued, etc.
- L'odonymie : du grec *odos* qui signifie rue « route », est une science qui porte sur les noms de routes en général.
- La zootoponymie : c'est l'étude des noms de lieux qui sont formés à partir d'un nom d'animal.
- La microtoponymie : s'intéresse à des noms de lieux peu habités, les châteaux fermés isolés, etc.
- L'oronymie : est la science qui étudie les oronymes ou noms du relief en général et plus particulièrement des montagnes.
- L'hagiotoponymie : étudie les toponymes à caractère religieux, les noms de saints, des espaces sacrés, etc.